



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

tunnels

Question au Gouvernement n° 3287

Texte de la question

RÉOUVERTURE DU TUNNEL DU MONT-BLANC

M. le président. La parole est à M. Christian Kert, pour le groupe de l'Union pour la démocratie française-Alliance.

M. Christian Kert. Monsieur le ministre de l'équipement, des transports et du logement, après trois ans de fermeture pour travaux, le tunnel du Mont-Blanc ne devrait pas tarder à rouvrir. Des tests de sécurité sont effectués aujourd'hui même pour déterminer la date de cette réouverture.

Il faut reconnaître que de très importants travaux de mise en sécurité ont été réalisés,...

M. Bernard Accoyer. C'est vrai !

M. Christian Kert. ... que les abris créés ont été parfaitement connectés à une véritable galerie d'évacuation - elle aussi créée à cette occasion - et que du matériel destiné à stopper toute propagation d'incendie a été mis en place.

Sur le plan de la sécurité, un bilan positif peut donc être tiré.

Si de tels dispositifs avaient existé, ils auraient sûrement permis de sauver des vies humaines en mars 1999. En tout cas, si cette catastrophe a conduit à les mettre en place, ce sera au moins une consolation pour les familles des victimes.

Demeure le problème essentiel de la réouverture de ce tunnel aux poids lourds. Sur ce point, monsieur le ministre, je crois que vous êtes pris en tenaille entre plusieurs exigences : celle des riverains de la vallée du Mont-Blanc, qui refusent le retour des poids lourds ; celle des habitants de la vallée de la Maurienne, qui n'en peuvent plus de voir doubler ou même tripler la circulation des poids lourds ; celle des Italiens, qui souhaitent, eux, la reprise du trafic de poids lourds ; celle des transporteurs routiers, qui frappent à votre porte et vous demandent de rouvrir le tunnel.

Premièrement, quand et comment allez-vous rouvrir le tunnel du Mont-Blanc aux poids lourds ? Attendez-vous, comme le prétendent certaines mauvaises langues, que les élections soient passées ?

M. Bernard Accoyer. Comme pour les retraites !

M. Christian Kert. Vous avez certes le choix entre plusieurs formules alternatives, mais il faut savoir que le regroupement des camions aux entrées du tunnel présente un risque car il s'agit de zones avalancheuses.

M. Bernard Accoyer. En effet, ce n'est pas possible !

M. Christian Kert. Deuxièmement, quelles autres solutions pouvez-vous proposer ? Envisagez-vous de mettre en oeuvre une réelle politique de ferroutage en France ? Si oui, où en est la liaison Lyon-Turin ? Envisagez-vous de revitaliser le transport fluvial, notamment pour les matières inertes ? Mais, en ce domaine, l'abandon du tracé Rhin-Rhône par votre ancienne collègue Dominique Voynet vous pose un vrai problème. Comptez-vous

promouvoir ce que l'on appelle le ferroutage ?

Il y a urgence, monsieur le ministre, car - et vous le savez bien - si on laisse la situation actuelle perdurer, en 2020, la circulation des poids lourds sur les routes et les autoroutes françaises aura doublé. (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française-Alliance et du groupe Démocratie libérale et Indépendants.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'équipement, des transports et du logement, pour une réponse courte.

M. Jean-Claude Gayssot, ministre de l'équipement, des transports et du logement. Monsieur le député, les travaux sont achevés, comme vous l'avez indiqué et comme vous avez pu le constater vous-même, puisque vous êtes allé sur place. Vous y êtes d'ailleurs pour quelque chose, car vous aviez préconisé de tels travaux dans votre rapport sur ce sujet. (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française-Alliance.*)

Actuellement, les exercices de sécurité sont en cours et se déroulent bien. Je n'ai pas cédé à la pression de ceux qui voulaient rouvrir immédiatement le tunnel du Mont-Blanc, sans attendre la fin des exercices de sécurité. Dès qu'ils seront achevés - je pense que ce sera le cas aux environs du 4 février - et que le comité de sécurité et ainsi que la CIG se seront prononcés, nous rouvrirons le tunnel aux véhicules légers. Puis, dans les jours qui suivront, nous le rouvrirons aux poids lourds, sur la base d'un alternat très court, afin d'éviter les risques que présente le regroupement de camions dans cette zone ; telle est la démarche que nous allons suivre.

S'agissant du ferroutage, le Premier ministre s'est prononcé de manière déterminée, le 29 janvier de l'année dernière, en faveur d'un tel système. Non seulement il s'agit de réduire l'hypertrophie du trafic de camions, mais aussi de multiplier, notamment dans les zones sensibles, le transport par le rail et aussi par la mer, c'est-à-dire par le biais du cabotage maritime. Ainsi, nous avons mis en place, à l'échelle de trois pays européens - l'Espagne, l'Italie et la France -, une structure de travail sur le cabotage maritime.

Un député du groupe Démocratie libérale et Indépendants. Pourquoi avez-vous abandonné le canal Rhin-Rhône ?

M. le ministre de l'équipement, des transports et du logement. Pour ce qui est du ferroutage, le wagon Modalor circulera à partir de mars sur la ligne Modane-Turin. Dès qu'il sera homologué, à la fin de l'année, il permettra que l'équivalent de 50 000 camions passent par le rail. Et quand nous aurons terminé les travaux au tunnel du Mont-Cenis, 300 000 camions passeront par le rail. Enfin, lorsque la nouvelle liaison Lyon-Turin sera réalisée,...

M. Nicolas Forissier. Dans vingt-cinq ans !

M. le ministre de l'équipement, des transports et du logement. ... un million de poids-lourds utiliseront le transport ferroviaire. Il s'agit d'une évolution souhaitée par tout le monde : les riverains, les populations de Chambéry, celles de la vallée du Mont-Blanc comme celles de la vallée du Fréjus. C'est l'intérêt non seulement de la France mais également de l'Europe tout entière. (*Applaudissements sur les bancs du groupe communiste et du groupe socialiste.*)

Données clés

Auteur : [M. Christian Kert](#)

Circonscription : Bouches-du-Rhône (11^e circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3287

Rubrique : Voirie

Ministère interrogé : équipement et transports
Ministère attributaire : équipement et transports

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 31 janvier 2002

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 31 janvier 2002